



Assemblée générale des UGD de la Ville de Paris :

La Ville doit prendre en compte les revendications des UGD. Il y a urgence !

Plus de 60 UGD d'une dizaine de directions différentes de la Ville de Paris ont participé à la réunion d'information syndicale proposée par l'intersyndicale UNSA/UCP/SUPAP-FSU/FO/CFTC jeudi 22 septembre à la bourse du travail.

Les UGD ont unanimement évoqué une charge de travail devenue insoutenable dans toutes les directions (sous effectifs, heures supplémentaires effectuées et non payées, absences de collègues non remplacées, impossibilité de prendre ses congés...).

Dans ce contexte, la souffrance au travail explose et les conséquences sur la santé des agent.es sont dramatiques : risques psycho-sociaux, stress, angoisse, épuisement, burn-out, tentatives de suicide !!!

Par ailleurs, la montée en compétence est indéniable. Partout de nouvelles missions, de nouvelles procédures, de nouvelles tâches, complexifient le métier et exigent toujours plus de technicité.

Dans l'attente de l'audience demandée par l'intersyndicale à Antoine Guillou, l' élu en charge des personnels, et de réponses positives à leurs revendications, les UGD en colère, réuni.es le jeudi 22 septembre en assemblée générale ont décidé collectivement de prioriser leur travail. En conséquence, à compter de ce jour, les missions listées ci-dessous ne pourront plus être remplies :

- Saisir les retraits sur salaire pour les agents en grève
- Saisir les heures supplémentaires des titulaires et heures complémentaires des contractuels
- Gérer ni saisir les mi-temps thérapeutiques sur les directions qui le demandaient encore aux UGD
- Gérer ni saisir les visites et contrôles médicaux

L'intersyndicale soutient la démarche des UGD. L'audience avec l' élu sera l'occasion pour les UGD de réaffirmer leurs revendications légitimes :

- **L'accès à la catégorie B**
- **La reprise de tâches par la DRH, des recrutements et des brigades volantes de remplacement des UGD absents**
- **Une prime de technicité de 400 euros**
- **L'attribution d'une NBI de 15 points pour toutes les UGD**
- **Le paiement des heures supplémentaires effectuées**

L'intersyndicale UNSA/UCP/SUPAP-FSU/FO/CFTC avec les UGD :

Pour des conditions de travail décentes
Pour une reconnaissance de leur montée en compétence